



vendredi 2 juillet 2010

MAIRIE DE MONTESQUIEU VOLVESTRE
3 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
31310 MONTESQUIEU-VOLVESTRE
Tél : 05 61 98 43 43
Fax : 05 61 90 40 31

Marchés sous la Halle :
Hebdomadaire, le Mardi matin
Fermier, le Samedi matin

Horaires d'ouverture

- [Mairie](#)
- [Informations pratiques](#)
- [Numéros utiles](#)
- [Démarches en ligne](#)

Cliquez pour télécharger la dernière modification sur :

[Les jours des permanences en mairie](#)

[Le programme des festivité Associations](#)

[Le calendrier des jours de collecte des déchets ménagers](#)

Bienvenue à Montesquieu-Volvestre

-ooOoo-

Prochainement sur Montesquieu :

LA PISCINE MUNICIPALE SERA OUVERTE LE :

JEUDI 1er JUILLET

HORAIRES :

1ER et 2 JUILLET : 14h00 - 19h00
A PARTIR DU SAMEDI 3 JUILLET : 11h00 - 19h00



[Zoom](#)

Fête de quartier à Capitany

--> Samedi 3 - Dimanche 4 Juillet

[\(téléchargez l'actualité pour voir le détail des festivités\).](#)

ACTUALITES ET MANIFESTATIONS :

- [EXPOSITIONS A L'OFFICE DE TOURISME](#)
- [TOUS AU NUMERIQUE](#)
- [31 NOTES D'ETE](#)
- [FETE A CAPITANY](#)

Plan d'accès



Prévisions météo

Montesquieu-Volvestre - 31310

Voilà 14 °C

Détails Météo

Prévision sur une autre ville

METEO CONSULT par Minitel
36 17 METPLUS

INFOS :

Vous recherchez un numéro de téléphone ?
Consultez la rubrique : Vivre à Montesquieu - [Informations pratiques](#)

Vous voulez faire une demande d'acte ?
Consultez la rubrique : Espace

SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE MONTESQUIEU-VOLVESTRE

www.mairie-montesquieu-volvestre.fr

Le site internet de la Commune est désormais opérationnel.

D'un accès facile, il propose à la fois des informations à caractère général ainsi que des événements de dernière minute. C'est ainsi que chacun pourra s'informer sur les différentes démarches administratives, prendre connaissance du calendrier des manifestations

se déroulant dans la commune, se renseigner sur les adresses ou numéros de téléphones utiles, les permanences en mairie de diverses administrations, sur la date des conseils municipaux et leurs comptes rendus.

Par ailleurs, des informations ponctuelles et importantes, telles que des coupures d'eau, d'électricité, des fermetures

de voies ou encore des alertes « météo » pourront être plus facilement développées.

Bien sûr, la qualité d'un site vaut par son actualité, il appartient donc à tout un chacun de nous communiquer le plus grand nombre d'informations utiles. ■

SOMMAIRE

BUDGET P. 4

> Les budgets primitifs 2010

URBANISME..... P. 6

> Un plan local d'urbanisme pour un territoire d'avenir

ÉCONOMIE P. 7

> CUMA : un pôle d'excellence rurale en Volvestre ?

> Un restaurant scolaire qui achète local

TRAVAUX ET RÉALISATIONS ..P. 8/9

> Rénovation de la salle des fêtes de la salle polyvalente

> Remise à neuf du terrain de rugby

> Agrandissement du collège

> Travaux de la Poste

PATRIMOINE P. 10

> Les Amis de l'église Saint-Victor

> Les Cloches d'Argain

ENVIRONNEMENT P. 11

> Collecter et recycler le verre

SOCIAL P. 12

> Résidence du Val d'Arize

> Un service de transport à 2 euros

NOS ENFANTS..... P. 13/14/15

> Les élèves sur les planches

> VTT au collège

> Échanges intergénérationnels

> Bien déjeuner à l'école

> Un chantier, des vacances

ASSOCIATIONS P. 17

BRÈVES..... P. 21

ÉTAT CIVIL P. 22

SERVICES PUBLICS P. 23

BULLETIN MUNICIPAL DE MONTESQUIEU-VOLVESTRE

Mairie, 31310 Montesquieu-Volvestre.
05 61 98 43 43.

Directeur de la publication : Henri Déjean.

Secrétaire de rédaction : Isabelle Cruz.

Conception et réalisation :

Éditions In extenso, Canens. 05 61 90 29 15.

Impression :

Midi-Pyrénées Impression, Toulouse.

Imprimé sur papier recyclé.



Dans un contexte économique défavorable, avec des pertes d'emplois de plus en plus nombreuses, les familles sont en difficulté, l'éducation et les loisirs des enfants, la santé, le logement autant de préoccupations quotidiennes auxquelles elles doivent faire face.

Plus que jamais, la commune, ultime niveau de l'administration territoriale et premier lieu de service auprès du public, se doit d'accompagner et protéger ses administrés, tout en poursuivant ses investissements, essentiels pour l'aménagement public du territoire et générateurs d'emplois.

C'est avec ce double objectif qu'ont été programmées les affectations budgétaires de notre commune pour 2009.

La contribution financière communale pour la restauration scolaire, pour les centres de loisirs, l'aide matérielle et logistique à nos associations culturelles et sportives si dynamiques, sont autant d'interventions représentant du pouvoir d'achat en plus pour les ménages.

La poursuite des travaux d'urbanisation, de rénovation des installations communales de sport et de loisirs, l'amélioration du cadre de vie, la construction du nouvel établissement pour personnes handicapées contribuent à l'essor économique de notre territoire.

Ces projets, ces réalisations en cours, ainsi que des informations et conseils utiles vous sont déclinés au fil des pages qui suivent.

En complément de ce bulletin, au cours de l'été, sera mis en service le site Internet de la commune de Montesquieu-Volvestre pour lequel vous seront données en temps utile, les coordonnées d'accès.

Cet outil contemporain de communication permettra aux Montesquiennes et aux Montesquiens, mais aussi à ceux qui veulent nous rendre visite, de s'informer en temps réel de la vie de notre village et de renforcer encore les liens qui nous unissent.

Votre maire
Henri Déjean

> LES BUDGETS PRIMITIFS 2010

La commune de Montesquieu-Volvestre est dotée de trois budgets : un budget principal, qui retrace les dépenses générales de la collectivité et deux budgets annexes : un concernant le Restaurant Scolaire, l'autre Enfance et Jeunesse.

L'année 2009 se solde par un résultat net global de 1 439 498,41 € sur le budget principal, 18 123,71 € sur le budget Enfance et Jeunesse et

14 016,91 € pour le restaurant scolaire.

Ce résultat très positif va permettre la poursuite de travaux et aménagements sur la commune mais aussi la

concrétisation de projets en préparation depuis plusieurs années, avec un recours à l'emprunt modéré limitant ainsi les coûts de ces réalisations.

LE BUDGET PRINCIPAL

La section d'investissement prévisionnelle s'équilibre à 2,135 M €.

> Cadre de vie :

- Frais d'études PLU : 10 345 €
- Études et urbanisation : Rue Porte-Neuve, RD 40, RD 628, accès zone artisanale, Bonzoumet (125 383 €)
- Rénovation des toilettes publiques (30 000 €)
- Plantations et fleurissement (6 000 €)
- Illuminations (10 000 €)
- Signalétique (15 000 €)
- Travaux sur les bâtiments communaux : poursuite des travaux sur l'église, rénovation de la salle polyvalente, de la

- poste, travaux d'isolation (538 182 €)
- Acquisition bâtiment (85 000 €)

> Scolaire :

- Réserves foncières pour la construction du groupe scolaire (635 000 €)
- Études pour la construction du groupe scolaire (250 000 €)
- Renouvellement de matériel informatique et mobilier (13 000 €)

> Associations – Sports – Loisirs :

- Réfection des courts de tennis (49 000 €)

- Acquisition de matériel, entretien du stade (51 365 €)

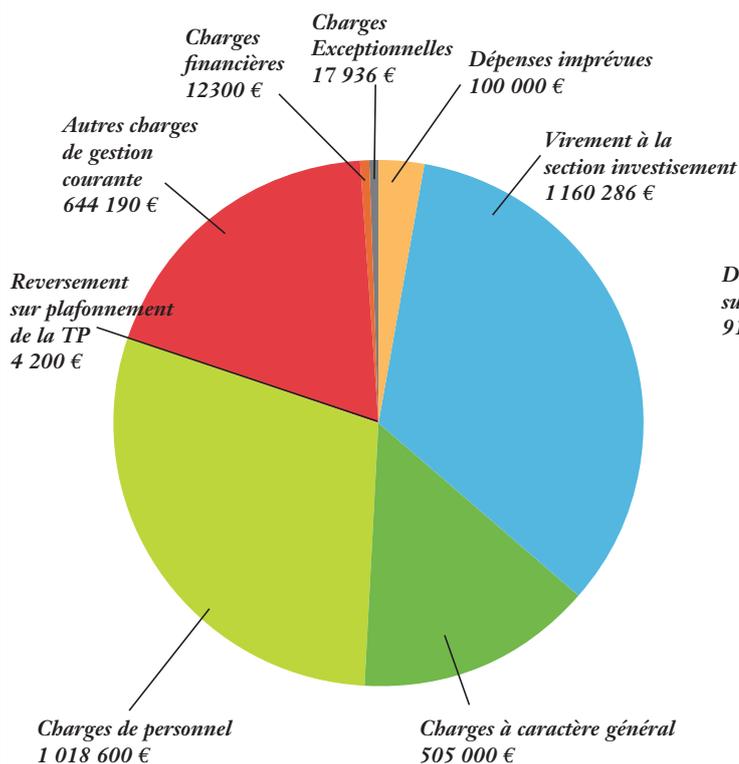
> Moyens généraux :

- Renouvellement de matériel informatique et mobilier (9 238 €)
- Renouvellement de matériel et véhicules pour les services techniques (68 635 €)

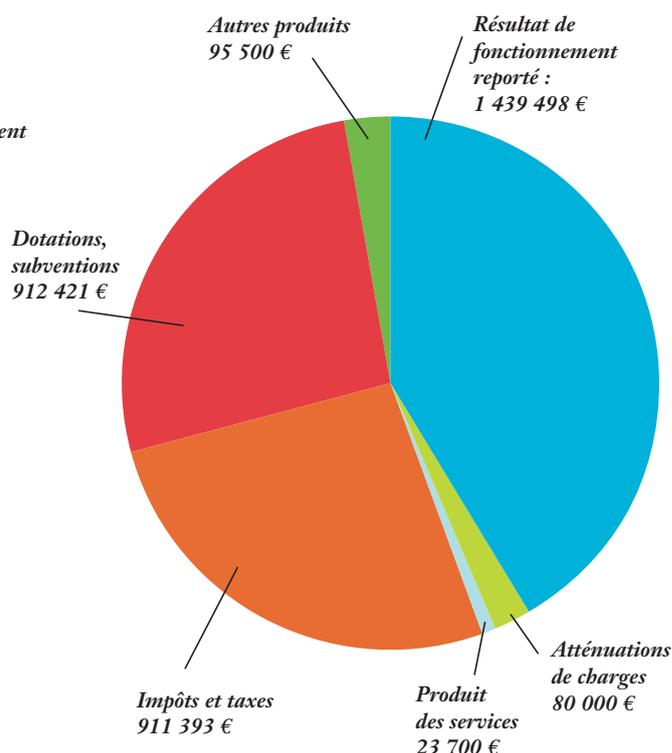
Ces dépenses sont couvertes par des recettes prévisionnelles comprenant 10,60 % de dotations, FCTVA, TLE, 28,70 % de subventions et 54,30 % d'autofinancement ■

La section de fonctionnement prévisionnelle s'équilibre à 3 462 502 euros

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



> LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Ce budget s'équilibre à 392800 € et se compose de 330350 € de charges de personnel et 52350 € de charges générales. Les recettes propres de ce service (participation familles, prestation CAF, aide département) s'élèvent à 122000 € pour une participation prévisionnelle du budget général de 231676 €. Le contrat de partenariat financier avec la CAF doit être renégocié en 2011, avec une grande incer-

titude quant au niveau de financement.

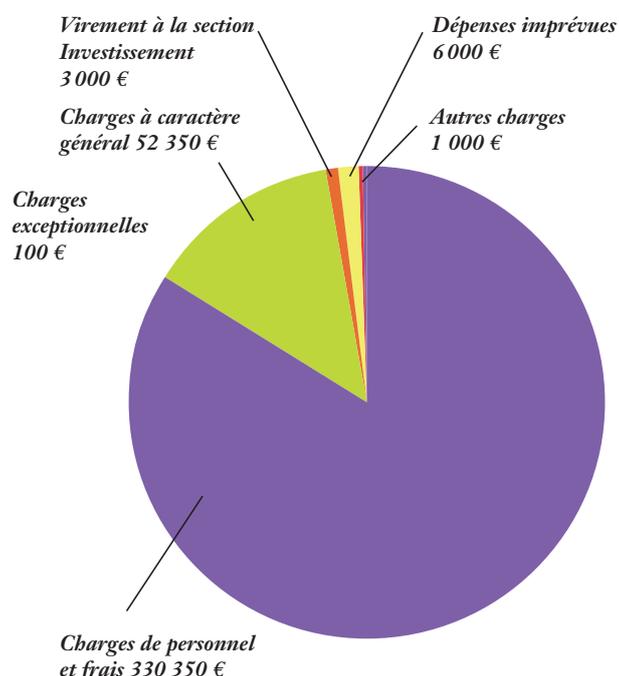
Sur la période scolaire 2009-2010, le service Enfance Jeunesse a enregistré 520 inscriptions, tous services confondus (CLSH, CAJ, CLAE, et CLAC). Diverses activités sont proposées avec en moyenne, une sortie par mois. Les enfants ont le choix entre : l'équitation, la patinoire, le jeu de laser, ainsi qu'un séjour ski en hiver et trois séjours à

thème : cirque, moto et mer en été.

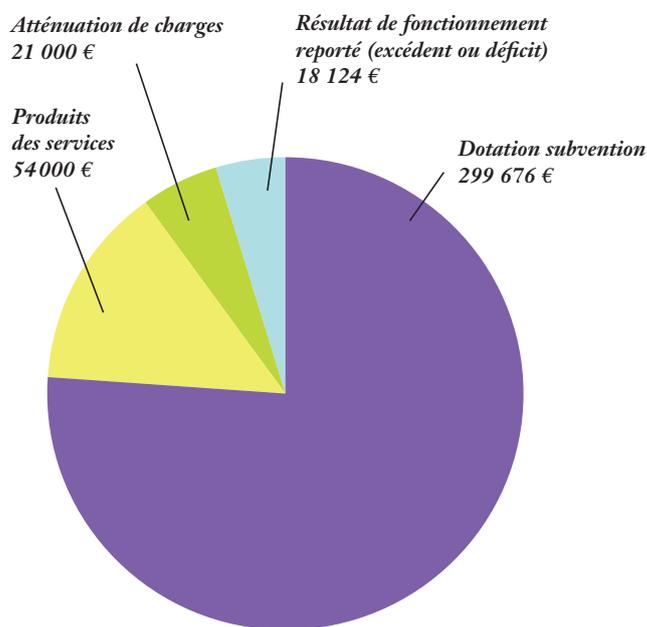
Afin que les projets proposés puissent voir le jour, ils doivent être traduits en termes financiers et votés par le Conseil Municipal.

Ces trois budgets ont été adoptés dans la séance du 1^{er} avril 2010, après le vote de l'approbation du compte administratif dressé par le Maire et du compte de gestion dressé par Madame la Trésorière. ■

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ENFANCE ET JEUNESSE



RECETTES DE FONCTIONNEMENT ENFANCE ET JEUNESSE



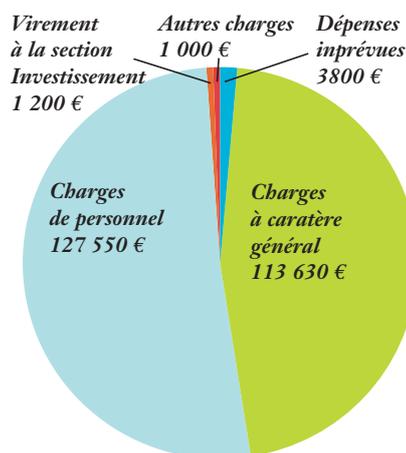
> LA RESTAURATION SCOLAIRE

Le budget s'élève à 247 180 €, dont 127 550 € de charges de personnel et 113 630 € de charges générales (eau, électricité, alimentation...). Ces dépenses sont financées pour 85 000 € par les recettes propres du service (participation des familles), et par la prise en charge par le budget général pour 147 163 €.

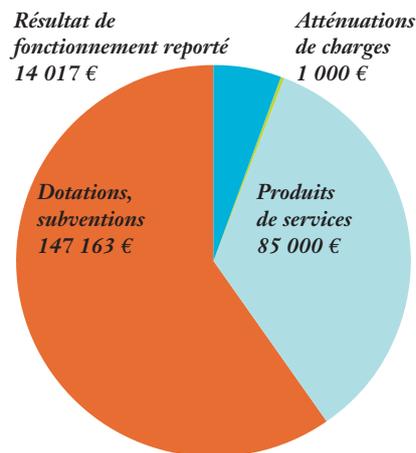
Le restaurant scolaire accueille environ 200 élèves par jour et produit 36 000 repas annuels. ■

RESTAURANT SCOLAIRE

DÉPENSES



RECETTES



> UN PLAN LOCAL D'URBANISME POUR UN TERRITOIRE D'AVENIR

Afin d'harmoniser le développement urbain et économique avec la préservation de l'environnement, la municipalité a planifié l'élaboration d'un PLU.

Document de planification de l'urbanisme communal, le Plan Local d'Urbanisme remplace le Plan d'Occupation des Sols (POS) depuis la loi du 13 septembre 2000 relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (Loi SRU).

Toutefois, les POS approuvés restent applicables jusqu'à la mise en place d'un PLU.

Alors que le POS se limitait essentiellement à la définition d'un zonage et du règlement correspondant à chacune des zones définies, le PLU exprime le projet d'une commune pour les années à venir.

Ce projet doit être conforme aux principes de la loi SRU à savoir :

- Équilibre entre un développement maîtrisé et préservation des espaces naturels,
- Diversité et prévision des capacités de l'habitat, des activités économiques, des équipements, des moyens de transport et de la gestion des eaux.
- Utilisation économe des espaces.

Après établissement d'un rapport de présentation qui fait l'état des lieux de la commune, le PLU se décline en trois phases essentielles :

- Le PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable
- Le zonage
- Le règlement

Le PADD est défini en liaison avec le bureau d'études retenu par la commune et avec le concours de l'Agence Technique Départementale, le service du



Conseil Général assurant la maîtrise d'ouvrage en matière de PLU.

Le PADD est un document essentiel qui a pour but de définir les intentions de la commune : le zonage et le règlement en découlent naturellement.

UN PROJET POUR VALORISER LES ESPACES

Ce projet communal, élaboré à partir du diagnostic basé sur l'état initial de la commune, répond à trois objectifs fondamentaux :

- Développement urbain maîtrisé, préservation de l'espace rural, protection des espaces naturels,
- Satisfaction des besoins présents et futurs en matière d'activités économiques, sportives et équipements publics,
- Utilisation économe et équilibrée des espaces naturels, urbains et ruraux.

Ainsi donc, ce projet répond à cinq principes du développement durable :

- Assurer la diversité de l'occupation des territoires afin de respecter le rôle et la contribution de chaque espace à la vitalité de la commune,
- Faciliter l'intégration urbaine des populations en créant des espaces publics de qualité,
- Valoriser le patrimoine,

- Veiller à une utilisation économe et valorisante des ressources, en maîtrisant la consommation de l'espace et en protégeant les milieux naturels,
- Assurer la santé publique en préservant la qualité de l'eau.

Compatible avec les objectifs du Schéma de Cohérence Territoriale (le SCOT : un document d'urbanisme à l'échelle du Pays du Sud Toulousain), le PADD de notre commune peut se résumer ainsi :

« Maîtriser le développement de la commune tout en conservant la qualité de vie, la qualité des paysages et les traditions rurales ». ■

> Le calendrier de mise en œuvre

Dès que le règlement et le zonage seront arrêtés et après avis des organismes publics concernés toutes ces orientations seront portées à la connaissance du public.

Les nouvelles dispositions du PLU devraient être applicables dès le début de l'année prochaine après que l'enquête publique ait permis à tout un chacun d'exprimer ses désirs et ses remarques.

> CUMA UN PÔLE D'EXCELLENCE RURALE EN VOLVESTRE ?

La CUMA (Coopérative d'utilisation de matériel agricole) est en passe de devenir un pôle d'excellence rurale en Volvestre en matière de préparation de volailles. L'unité d'éviscération et de commercialisation de palmipèdes gras installée sur la zone artisanale depuis 20 ans devrait voir le champ de ses activités s'élargir.

La Cuma de transformation de Montesquieu et celle de découpe de Peyssies devraient en effet fusionner sur le site de Montesquieu, leurs responsables ayant émis le vœu d'une extension dans deux directions : une salle d'abattage normalisée, et un atelier de découpe de viande bovine.

Dans un premier temps et après avis des organismes concernés, notamment de l'ADEPFO (Association de Développement des Pyrénées par la Formation qui œuvre en faveur de la création d'emplois et



d'activités), un rapprochement a été effectué avec le service économique de la Communauté des Communes qui devient ainsi porteuse de ce projet.

Un dossier a été déposé auprès des organismes compétents en vue d'une inscription en « pôle d'excellence rurale », dans le but d'obtenir des aides

tant administratives que financières.

Le projet comprend un abattoir collectif pour les volailles, une salle de découpe toutes viandes, une valorisation des sous-produits issus des découpes et de l'abattoir, le traitement des eaux usées et l'utilisation des énergies renouvelables. ■

> REPAS CITOYEN AU RESTAURANT SCOLAIRE

Consommer en agriculture locale, c'est aussi soutenir les producteurs de la région : à la qualité, s'ajoute le développement économique.

Depuis quelques mois, en collaboration avec le service Agricole du Conseil Général, la commune a lancé un projet d'approvisionnement du restaurant scolaire, en introduisant dans la confection de certains repas des produits locaux issus de l'agriculture biologique ou traditionnelle.

Plusieurs objectifs président à ce choix :

- Maintenir sur le territoire les producteurs locaux ainsi qu'un tissu rural dynamique en valorisant leurs produits ;
- Favoriser les modes de production et de consommation répondant aux principes de développement durable : réduction des transports, saisonnalité des produits, exploitations agricoles de taille humaine, protection de l'environnement...

Ce projet étant en phase d'expérimentation, chacun doit encore trouver ses marques :

- Pour la commune, ne pas trop grever le budget de la restauration scolaire.

- Pour le personnel, apprendre à travailler ces nouveaux produits (les légumes et les fruits par exemple ne sont pas calibrés et demandent un travail supplémentaire d'épluchage), adapter les menus en fonction des produits disponibles...

- Pour les producteurs, assurer la livraison des quantités demandées (par exemple 24 kg de viande pour un repas)

L'autre objectif de ce projet est de valoriser cette action auprès des enfants et des familles par l'information et la communication. ■

> RÉNOVATION DE LA SALLE DES FÊTES DE LA SALLE POLYVALENTE

Après de longues années d'utilisation, notre salle des fêtes a besoin d'un bon « lifting ». Lui redonner un air de fête, de convivialité et la rendre plus confortable devenait plus que nécessaire.



La salle des fêtes va être rénovée.

Bâtie depuis bientôt 30 ans, elle n'est plus aux normes, tout particulièrement en ce qui concerne l'économie d'énergie (isolation, éclairage, chauffage) et le bruit.

C'est pour cette raison que la commune, à travers le Syndicat Mixte du Pays Toulousain et le concours de l'Ademe (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), a choisi la société ECO2 Watt Conseil pour établir, en fonction des modifications désirées, un pré-diagnostic énergétique.

Cette étude vient de se terminer. La deuxième phase du projet, qui consiste à choisir un maître d'œuvre (architecte) et à définir précisément le coût, les besoins et les modifications à apporter, va débuter.

Nous pourrions ainsi dans quelques mois disposer d'une belle salle des fêtes. ■

> REMISE À NEUF DU TERRAIN DE RUGBY

Avant la saison 2009-2010 de très importants travaux ont été réalisés sur le stade Jean-Castet. Le terrain de compétition a été agrandi, son sol drainé, le système d'arrosage remis à neuf, la pelouse replantée.

Pour des raisons de réglementation, toutes les lisses ont été remplacées, l'accès des arbitres et des joueurs sécurisé.

Parallèlement, un terrain d'entraînement a été créé, il sera prochainement doté d'éclairage. Nos joueurs disposent maintenant d'un terrain de très grande qualité.

(Voir les résultats en rubrique « Associations », p. 20) ■



> TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT AU COLLÈGE

Les travaux d'extension du collège (augmentation de la capacité d'accueil et mise en place d'un service de restauration autonome) entrent dans leur phase active.

Au début du mois de juin, des classes préfabriquées ont été mises en place sur une partie de l'aire de sports afin d'accueillir les collégiens lors de la prochaine rentrée et pendant toute la durée des travaux.

Après les examens de fin d'année, les gros travaux de démolition vont débiter, immédiatement suivis de la reconstruction. ■



Les préfabriqués installés le temps des travaux

> TRAVAUX DE LA POSTE

Le bâtiment de la Poste de Montesquieu ne permettant pas l'accès des locaux aux handicapés, il est devenu obligatoire d'y effectuer quelques travaux. Ceux-ci vont consister en la réalisation d'une rampe d'accès (pente inférieure à 5 %), la mise en place d'une porte d'entrée automatique ainsi que la protection de la terrasse (qui pose de très gros problèmes d'étanchéité) par une toiture.

Le maître d'œuvre (architecte) a été choisi. Le permis de construire étant déposé les travaux devraient être terminés avant la fin de l'année. ■

Plan des transformations de la Poste.



> LES AMIS DE L'ÉGLISE SAINT-VICTOR

Que de chemin parcouru depuis le jour où les bénévoles qui constituent l'association « Les Amis de l'église Saint-Victor », se retrouvaient pour peindre les grilles et les lambris ou pour réparer des chaises cassées.

Grâce à la volonté de la municipalité et la participation des Architectes des Bâtiments de France, on peut admirer le clocher rénové, la rosace magnifiquement refaite, la salle du trésor et la sacristie aménagées. Les bustes de Saint Victor, Saint Eutrope, Saint Jacques de Compostelle et celui de Sainte Marguerite ont été restaurés.

Des bornes et des chaînes ont été placées afin de protéger le parvis de la présence des voitures.

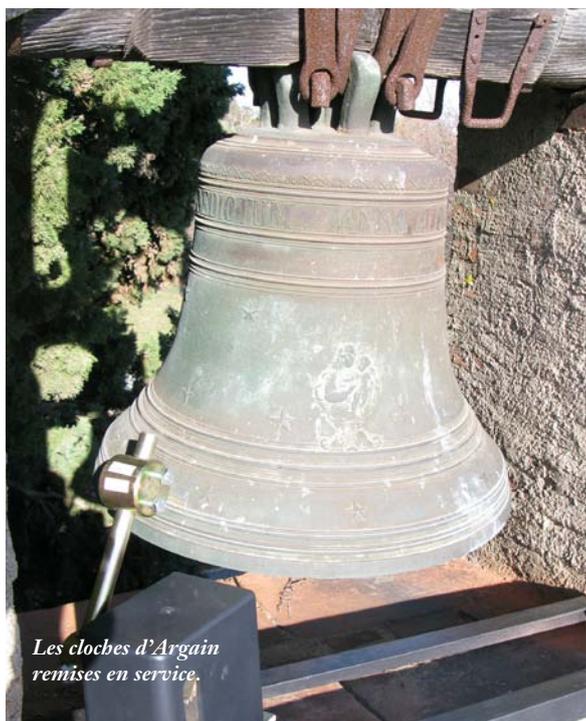
Au niveau culturel, un voyage à Auch a permis de découvrir la cathédrale ainsi que l'ancienne ville. Cette année, ce sera la visite du château de Pau, tou-

jours accompagnée de Nicole Andrieu (conservateur des Antiquités et Objets d'art de la Haute-Garonne). Celle-ci, en partenariat avec l'Office de Tourisme, a donné une conférence portant sur les magnifiques vitraux de la Sainte Chapelle à Paris.

Un projet concernant un concert avec la participation de l'Orchestre de Chambre de l'Ariège est à l'étude. ■



Buste de Sainte Marguerite



Les cloches d'Argain remises en service.

> LES CLOCHES D'ARGAIN

Qui se souvient du son des cloches de l'église d'Argain? Une petite enquête a permis de constater que même parmi les plus anciens du hameau la réponse est : « Personne »!

Pourtant elles sont là, en très bon état et ont une très jolie voix. C'est pourquoi nous avons décidé de les « ressus-

citer ». Elles viennent d'être électrifiées ; commandées par un système informatisé, elles sonnent l'heure, l'Angelus : prière de l'Église catholique d'Occident qui commémore l'Annonciation (elle tire son nom de ses premiers mots : « Angelus Domini nuntiavit Mariae »), à 7 h, 12 h et 19 h.

Les cloches sont aussi là pour commémorer les événements importants de la vie : baptêmes, mariages et enterrements. ■

> COLLECTER ET RECYCLER LE VERRE

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

En 2009, chaque usager de la Communauté de Communes du Volvestre a produit en moyenne 537 kg de déchets ménagers.

- La part des ordures ménagères résiduelles reste la plus importante avec une moyenne de 225 kg/hab/an,
- Les déchets de déchetteries représentent 84 kg/hab/an,
- Les emballages ménagers recyclables, 56 kg/hab/an,
- Les déchets verts (tonte, branchages...), 69 kg/hab/an.

EN CE QUI CONCERNE LE VERRE

Le verre ménager représente 31 kg/hab/an en 2009 contre 37 kg/hab/en 2008.

Selon une étude de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), la moyenne en milieu semi-rural tel que le nôtre est de 39,59 kg/hab. C'est pourquoi nous devons rester vigilants et poursuivre

nos efforts. Il n'est pas tolérable que 60 % à peine du verre consommé (600 tonnes en 2009 sur la Communauté de Communes du Volvestre) soit recyclé, le reste étant perdu à jamais car, déposé avec les autres déchets, il n'est pas traité.

LES QUALITÉS INCONTESTÉES DU VERRE

Les trois quarts des Français estiment que le verre est plus sain et plus hygiénique que les autres matériaux d'emballage.

Unanimité sur la neutralité du verre (il n'agit pas sur les aliments qu'il contient) et sur son côté naturel : il est fabriqué à partir de composants naturels ou de ressources renouvelables tels que le calcin.

Le verre apparaît comme l'emballage préféré des Français.

POURQUOI RECYCLER LE VERRE ?

La fabrication d'une tonne de verre à

partir de calcin (produit du traitement du verre collecté : débarrassé de toutes ses impuretés et prêt à être enfourné et refondu) permet :

- d'économiser des matières premières, donc de l'énergie : 60 kg/tonne de fioul en moins pour l'extraction,
- de diminuer la température et la durée de fusion : 40 kg de fioul en moins,
- de rejeter ainsi moins de carbone (500 kg/T par rapport à une tonne de verre fabriquée avec du sable).

LE CONSTAT

Il n'y a pas aujourd'hui d'excédents de collecte. La croissance annuelle de collecte de verre mixte reste faible.

Un mauvais tri (présence de verre dans les ordures ménagères) entraîne des pénalités financières et, par voie de conséquence, une augmentation des impôts pour tout le monde. ■

La commune de Montesquieu-Volvestre dispose de huit collecteurs de verre sur des emplacements accessibles à tous avec un stationnement sécurisé.

Où sont-ils ?

- > Place Brindejonc, près du terrain de pétanque
- > Salle polyvalente
- > Chemin du Château-de-Palays
- > Piscine municipale
- > Caserne des pompiers
- > Au Couloumé
- > Au Castéras
- > À la déchetterie

Merci à tous de respecter ces points de collecte en veillant à ne pas laisser cartons, caisses et autres flacons au pied du conteneur.

Les récup'erre sont destinés uniquement aux bouteilles, aux pots et bocaux en verre. Ne surtout pas y déposer des ampoules, du carrelage et faïence, de la vaisselle et de la terre cuite.



> RÉSIDENCE DU VAL D'ARIZE



Travaux à la résidence du Val d'Arize.

Le Val d'Arize exprime la volonté affirmée de l'APAJH 31 de créer une structure susceptible d'accueillir toute personne handicapée vieillissante de plus ou moins de 60 ans et qui ne peut relever d'une maison de retraite de type traditionnel, avec deux

structures : un foyer d'accueil médicalisé et un établissement d'hébergement.

> LE FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ (FAM)

Il peut recevoir 42 adultes handica-

pés vieillissants de moins de 60 ans

Sa mission est, comme pour l'EHPAD, d'accueillir dans un lieu de vie des adultes handicapés vieillissants, ayant un parcours institutionnel, mais ne pouvant plus s'intégrer dans une structure d'accueil classique, compte tenu de l'évolution constatée de leur état physique et/ou mental.

> L'ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES (L'EHPAD)

Il est doté d'une structure adaptée à 28 adultes handicapés âgés d'au moins 60 ans.

Sa mission est, comme pour le FAM, de prendre en compte l'hébergement, la dépendance et le soin de personnes handicapées âgées en s'appuyant sur un dispositif particulièrement adapté au handicap.

L'ouverture du bâtiment est prévue début septembre. ■

> UN SERVICE DE TRANSPORT À 2 EUROS

Le CIAS (Centre intercommunal d'action sociale) propose deux formules pour un transport de proximité.

> **Le transport à la demande :** le mardi matin pour aller au marché de Montesquieu-Volvestre. Nous venons vous chercher à domicile à partir de 8h et nous vous ramenons vers 12h. Le coût est de 2 euros. Ce service, mis en place par le CIAS en partenariat avec le conseil général, le conseil régional et les communes du canton, est proposé à tous les habitants du canton de Montesquieu-Volvestre.

> **Le transport accompagné :** vous êtes bénéficiaire du service d'aide à domicile du CIAS, vous pouvez de-

mander le remplacement d'une intervention à domicile par un transport accompagné en présence de votre auxiliaire de vie ou aide à domicile.

Ce service fonctionne du lundi au vendredi avec un véhicule aménagé pour personnes à mobilité réduite.

Le tarif horaire est celui fixé dans le cadre de votre prestation d'aide à domicile + 2 euros de forfait déplacement du véhicule. ■

Pour toute information complémentaire, vous pouvez appeler le secrétariat du CIAS du canton de Montesquieu-Volvestre au : 05 61 97 08 98



Le CIAS, rue du Collège

> LES ÉLÈVES SUR LES PLANCHES

Les élèves de 6^e ont donné un spectacle théâtral à la salle polyvalente

Ce spectacle intitulé « Querelles » est l'aboutissement du projet d'action culturelle mené par les

professeurs de français, M^{me} Bordallo et M. Saint-Martin avec les 90 élèves des trois classes de sixième du collège Stella-Blandy en partenariat avec le Théâtre de la Tortue et son metteur en scène Giancarlo Ciarapica. Il met en scène trois contes de l'écrivain malien Amadou Hampâté Bâ : *Le Chas-*

seur et son cordonnier, *Le roi qui voulait tuer tous les vieux* et *La Querelle des deux lézards*. Ce dernier conte avait été utilisé par le conseil de l'Unesco dont faisait partie l'auteur à propos du conflit israélo-palestinien pour faire prendre conscience à chacun des dangers que pouvait faire courir au monde entier un conflit en apparence très localisé. « Un conte est un miroir où chacun peut découvrir sa propre image », nous dit encore l'écrivain.

Les élèves ont donné trois représentations, jeudi 3 juin et vendredi 4 juin à la salle polyvalente de Montesquieu-Volvestre, dont une en matinée pour les élèves des écoles élémentaires de la circonscription. Le public a pu ainsi apprécier les décors, les musiques africaines grâce aux arrangements musicaux du professeur de musique M. Cohen, la mise en scène et le jeu des jeunes acteurs qui ont su rendre vivants ces contes africains empreints de sagesse universelle, d'humour et d'humanisme.

Les élèves et leurs professeurs remercient la mairie de Montesquieu, le foyer socio-éducatif, l'association des Parents d'élèves et les parents d'élèves des trois classes de sixième pour leur soutien et leur aide tout au long de l'année. ■



Une scène extraite du conte : « Le Chasseur et son cordonnier ou le Comble de l'ingratitude »



Le final des 90 élèves sur la scène de la salle polyvalente.

Le collège Stella-Blandy en stage de ski

L'association sportive du collège Stella-Blandy de Montesquieu-Volvestre organisait du lundi 11 au vendredi 15 janvier un stage de ski sur la station de Bonascre en Ariège pour 36 élèves. Des conditions exceptionnelles sur la station, tant au niveau de l'accueil que de la qualité de l'enneigement ont permis à tous ces collégiens de profiter d'un séjour particulièrement agréable. Le jour, le soleil était au rendez-vous et chaque nuit tombaient 20 à 30 cm de neige fraîche permettant de skier dans la poudreuse. Les élèves étaient encadrés par

M^{lle} Pascual, Messieurs Espagna et Chabrot ainsi qu'un moniteur de ski de l'E.S.F qui a validé par un diplôme les progrès de neuf débutants. L'association sportive tient à remercier, l'Association des Parents d'élèves ainsi que le foyer socio-éducatif pour leur aide financière lors de la mise en place du projet.



Les élèves du collège Stella-Blandy en stage de ski à Bonascre (09)

> VTT AU COLLÈGE : UNE SAISON BIEN REMPLIE

Comme à son habitude, l'équipe féminine de VTT du collège a encore une fois tenu ses promesses. Que l'on en juge plutôt : après avoir remporté son dixième titre départemental consécutif à Savères (31), l'équipe 1 Filles du collège Stella-Blandy a remporté un nouveau titre de championne d'académie de VTT à La Crouzette dans le Tarn, obtenant ainsi sa sixième qualification consécutive aux championnats de France qui ont eu lieu cette année à Arpent (Ain) dans l'académie de Lyon. Face aux trente meilleures équipes françaises, les Montesquiennes se sont hissées à la cinquième place ratant de peu le podium : ce sont les aléas de la compétition. Pour la deuxième année consécutive, le jeune juge officiel August Hijkléma a été classé meilleur juge national pour la qualité et le sérieux de sa prestation, apportant un autre motif de satisfaction pour l'équipe.

Voici plusieurs années que cette



L'équipe championne d'académie 2010 composée de Florie Grange, Johanne Joncheray, Margot Jocqueviel et Marion Beaumale.

équipe a porté haut les couleurs du collège et du Volvestre sous la houlette efficace et bienveillante des professeurs d'EPS Messieurs Espagna et Chabrot qui ont su créer un esprit d'équipe et générer une véritable dynamique. ■

Le vélo à l'école élémentaire

La dernière période de classe aura été sportive. Après un cycle vélo, de nombreux élèves de l'école ont fait une sortie sur un ou plusieurs jours. Deux classes de cycle 3 ont participé à un rallye vélo de trois jours dans le Comminges.

Des élèves de cycle 2 ont également pédalé sur 2 jours jusqu'à Montbrun-Bocage. Une journée de randonnée à vélo a clôturé cette période pour les autres classes.

Un grand merci au centre de loisirs pour leur gentille et indispensable collaboration !



> ÉCHANGES INTERGÉNÉRATIONS



Les enfants de l'école maternelle (moyenne et grande section) accompagnés par leur enseignante ont partagé un moment de convivialité avec les personnes âgées de la résidence « Le Couloumé ».

Certains ont participé à la confection d'objets en pâte à sel et d'autres à la préparation d'une pâtisserie qu'ils ont dégustée à leur retour à l'école.

Le 18 juin, les 120 élèves de l'école maternelle ont célébré la Fête de la Musique en présentant à tous les résidents leur spectacle de fin d'année. ■

> BIEN DÉJEUNER À L'ÉCOLE

L'équilibre nutritionnel est essentiel au bon développement physique et intellectuel de l'enfant, et l'alimentation a un impact important sur sa santé.

Au fil des années, la vie de nos enfants a changé : la restauration scolaire a dû s'adapter. Dorénavant, les menus sont réalisés à partir d'une réglementation nationale (publiée dans le bulletin Officiel de l'Éducation Nationale) dans le cadre des objectifs de la Santé Publique édictés par le Plan National de Nutrition à la Santé. Le respect de cette réglementation est une obligation pour la commune, ce qui garantit l'équilibre alimentaire des repas servis.

Le défi du personnel de cuisine et de notre diététicienne est de proposer des repas qui plaisent « aux convives » du restaurant scolaire et qui respectent les règles de diététique, tout en introduisant de nouveaux produits et de nouveaux goûts. Dans la continuité du travail en cuisine, le rôle du personnel d'encadrement est tout aussi important. C'est lui qui permet à l'enfant de s'ouvrir à de nouvelles saveurs en favorisant sa curiosité gustative. La commune, pour 36000



repas servis annuellement, (33000 en restauration scolaire et 3000 pour le centre de loisirs), a fait le choix d'une cuisine préparée sur place avec des produits en majorité frais (peu de conserves et de produits congelés), d'origine française. Par exemple : les soupes sont préparées et ne sont pas lyophilisées, les légumes servis sont pour la plupart frais et de saison (carottes, courgettes...), les salades de fruits sont généralement travaillées à partir de fruits frais, toutes les viandes servies sont d'origine française, non congelées. ■

> UN CHANTIER, DES VACANCES

Le Centre d'Animation Jeunes, avec le dispositif « Ville Vie Vacances » (CAF), réunit pendant les vacances, des groupes de jeunes de 11 à 16 ans, autour de projets éducatifs locaux, dans le cadre de chantiers jeunes.

En 10 ans, près de 200 jeunes ont pu expérimenter une situation d'apprentissage dans des conditions éducatives en développant l'implication personnelle, l'esprit de solidarité, le sens des responsabilités et l'autonomie, tout en valorisant le patrimoine culturel et naturel de Montesquieu Volvestre. La participation à ces chantiers leur permet ensuite de bénéficier d'une aide aux vacances qui servira à financer une partie de leurs séjours « mer ou ski » de l'année.

> QUELQUES EXEMPLES DE RÉALISATIONS

- Aménagement de chemins de randonnée
- Rénovation des lavoirs
- Restauration des fontaines
- Fresques sur un mur intérieur de la piscine municipale, dans la cour de l'école maternelle et sur les portes de l'atelier mécanique de la base de loisirs
- Restauration à l'église d'Argain
- Sur la base de loisirs : installation des

centres de loisirs d'été, construction d'un abri en bois, embellissement des espaces verts, aménagement de la piste mini-moto.

Et durant plusieurs années, un travail de collaboration important avec le village gaulois de St-Julien avec la construction d'un four, la fabrication de briques en terre et un travail considérable sur la réalisation des murs des huttes gauloises.

> AVRIL 2010

Pour les vacances de printemps, nos jeunes ont investi la base de loisirs La Plagnes. Plusieurs activités ont été menées par 14 jeunes motivés : préparation d'un jardin, entretien des arbres et arbustes, débroussaillage, préparation de la piste de mini-moto et aussi fresque sur le portail de l'atelier mécanique. Une longue liste de réalisations où chacun a pu apprendre à utiliser divers outils ou à dessiner et peindre, mais surtout à travailler en collaboration avec ses copains tout en suivant les conseils avisés des animateurs présents.

> ET POUR CET ÉTÉ

La première partie du chantier de cet été sera orientée sur le thème de l'écocitoyenneté : Un groupe de 7 jeunes travaillera sur l'impact de nos actes quotidiens et de nos comportements sur l'environnement, conseillés et aidés par Caroline Audran, ambassadrice du tri, à la communauté de communes du Volvestre.

Le travail réalisé sera présenté aux habitants de Montesquieu Volvestre lors de certains marchés d'été du mardi, au travers de panneaux d'affichages et d'explications. Une exposition de ces travaux est aussi prévue fin juillet dans les locaux de la mairie, en collaboration avec la maison de l'environnement de Toulouse.

La deuxième partie du chantier sera employée à terminer la fresque commencée en avril par leurs camarades du chantier précédent sur le portail de l'atelier mécanique de la base de loisirs.

Et en conclusion de toutes ces actions menées cette année sur les chantiers, nos jeunes partiront pour un séjour mer à Port Leucate au mois de juillet, où ils pourront savourer leurs vacances bien méritées. ■

> CINQ BONNES RAISONS D'ALLER À LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE



1 • EMPRUNTER DES LIVRES

C'est gratuit et plus de 10 000 documents vous y attendent, magazines et livres confondus. Les nouveautés arrivent chaque mois, vous pouvez consulter la liste sur le site de la mairie.

2 • EMPRUNTER DES CD

Il y a environ 2 000 CD à votre disposition (700 appartiennent à Mon-

tesquieu-Volvestre, le reste est prêté par la Médiathèque Départementale).

3 • ADMIRER ET RÊVER FACE AUX ORIGAMIS DE FATIMA

Ils sont exposés tout au long de l'année. Nous nous souviendrons tout particulièrement des Fables de La Fontaine, et du merveilleux Petit Prince de Saint Exupéry.

4 • ÉCOUTER LES HISTOIRES DU MERCREDI MATIN

Si vous gardez un tout jeune enfant, venez assister certains mercredis matins aux réunions organisées par le RAM, (Relais des Assistantes Maternelles) où Leslie et Marie-

Cécile et d'autres font vivre comptines et histoires. La crèche, quant à elle, participe à ces réunions, mais dispose également d'horaires réservés, le lundi matin.

5 • PARTAGER UN MOMENT AVEC VOTRE ENFANT

Bien sûr, l'école élémentaire a elle aussi des horaires réservés et chaque enfant est assuré de pouvoir emprunter les livres qu'il veut. Cependant, choisir avec ses parents ce que l'on va lire à la maison est un lien en plus, un moment de partage très fort dans la vie d'un enfant.

Plusieurs palmarès de livres ont été célébrés au cours de l'année, entre autre, celui du livre le plus humoristique, qui a connu un succès certain.

Cet été, la médiathèque fermera du 16 au 22 août. Bonnes vacances ! ■

Slam et poésie

Cette année, les livres de poésie ont été très demandés par plusieurs classes de l'école élémentaire. Le 12 juin, sept élèves ont participé à un atelier d'écriture slam. Le 12 juin, ils ont présenté sur scène leurs textes, le soir même, avant le spectacle de Rajel, bien connue de la scène slam toulousaine.

Un grand bravo aux jeunes slameurs : Rebecca, Loïc, Alexandra, Clara, Damien, Élise et Léa.



Des livres et nous...

L'association « Origami » a proposé au long de l'année scolaire, en partenariat avec Annie, « médiathécaire » de Montesquieu-Volvestre des expositions à thème (la rentrée des classes, *Les Fables* de La Fontaine, *Le Petit Prince* d'Antoine de Saint Exupéry) avec pour objectif

d'inciter les jeunes et les moins jeunes à découvrir ou redécouvrir des classiques de la littérature. Les adhérents, groupe de 9 enfants âgés de 8 à 12 ans, débutants ou confirmés ont participé à l'atelier pliage, décodé des diagrammes, appris les rudiments de la technique, l'ont parfaite, se sont investis et ont

progressé ; ils ont réalisé de nombreux pliages et ont exposé leur production durant le mois de juin à la médiathèque du village.

Bravo pour leur enthousiasme, leur passion, leur curiosité et leur envie de partager qui donnent un sens à l'action menée par « Des Livres et Nous... ».

Contact : Fatima. Farradji@orange.fr



AOÛT OCCITAN À L'OFFICE DE TOURISME

Chaque samedi après-midi du mois d'août 2009 a été consacré à des rencontres entre amis qui aiment l'occitan et désirent mieux le connaître.

Ces rencontres ne ressemblent pas aux traditionnelles conférences en ce sens qu'elles engendrent un dialogue, un échange de points de vue et un moment de récréation.

Ces moments furent un point fort de l'Office de Tourisme et leur succès nous a amenés à reconduire cette manifestation en 2010 et particuliè-

rement au mois d'août. Les thèmes ne sont pas encore fixés, mais si vous le désirez, André Berthoumieux pourra vous initier à la lecture dans le texte occitan mais aussi, pourquoi pas, à l'écriture.

Toutes vos propositions seront les bienvenues, n'hésitez pas à nous contacter du mardi au samedi à l'Office de Tourisme ou à nous laisser votre message sur notre boîte électronique.

Contact : 05 61 90 19 55
otmontesquieu @ wanadoo.fr

TENNIS CLUB : EXCELLENTS RÉSULTATS

L'école de tennis connaît un franc succès avec 32 % d'augmentation de l'effectif, (70 élèves), grâce à la qualité et au sérieux du professeur Dominique Dupuy, classé 4/6. L'équipe des Dames (promotion 4) et une des équipes des Hommes (promotion 6) ont disputé la finale de la coupe Claude Bonnefont.

Aujourd'hui, toutes les équipes sont engagées sur le Trophée Caisse d'Épargne.

Actuellement, tous ces efforts sont récompensés : ce qui permet à

l'équipe masculine de changer de niveau pour s'élever au rang de la promotion 5.

Le prochain tournoi aura lieu du jeudi 26 août au dimanche 12 septembre

Contacts et inscriptions :

Thierry Bertolino (président)

Tél. : 06 74 83 02 70

Mèl : bertolinothierry@gmail.com

www.tennis-club-montesquieu.info



BRÈVE RENCONTRE AU CINÉMA

Le Festival du Film britannique Brève Rencontre se prépare à fêter ses 12 ans !

Organisé par le couple franco-anglais Michèle et Chris Faram en collaboration avec Cinéfol 31, la Mairie et le Foyer rural, Brève Rencontre attire chaque été une foule de cinéphiles désireuse de découvrir le cinéma d'Outre-Manche. Cette année il se déroulera du 20 au 22 août avec au

programme une sélection de films (en VO avec sous-titres) projetés dès la nuit tombée, sur écran géant dressé en plein air sur l'île du Ramier. (En cas de mauvais temps : salle des fêtes). « Cette fois-ci, c'est aux amateurs de rugby (et ils sont nombreux dans la région!)



Richard Harris dans *Le Prix d'un Homme*

que nous avons pensé, avec la sélection du merveilleux classique des années soixante de Lindsay Anderson *Le Prix d'un homme*, retraçant le destin d'une star du rugby dans le nord de l'Angleterre », a déclaré Michèle.

Quant au reste du programme, un mélange de drames et de comédies à l'anglaise dont raffole le public français sera à l'affiche, avec en prime une avant-première surprise... Comme il a été décidé qu'il ferait beau et chaud pour le festival, rendez-vous sur les berges de l'Arize le 3^e week-end du mois d'août !

Tous renseignements : Office de Tourisme, 05 61 90 19 55
www.britishfilms-montesquieu.co.uk

COUNTRY CLUB DE MONTESQUIEU-VOLVESTRE



La musique country originaire des grands espaces des États-Unis avec un détour par le Canada et une influence irlandaise est aujourd'hui très en vogue. Elle s'adresse à tout public. Depuis plus d'une année, une vingtaine de personnes se

retrouve tous les lundis à 20h à la salle polyvalente pour danser en toute simplicité et dans une ambiance conviviale.

Débutants ou novices, venez rejoindre les Country Crazy Dancers à la reprise de septembre.

Pour plus d'informations, joindre Éliane au 06 32 81 17 63.



Les membres de la chorale.

Le cinéma

Animé par Mylène Ramarohetra, il propose chaque mardi à 21 heures des séances de cinéma en collaboration avec la Fédération des Œuvres Laïques. Des séances sont également organisées, pour les plus

FOYER RURAL DE MONTESQUIEU-VOLVESTRE

Sa vocation est de contribuer à l'animation et au développement global du milieu rural. De multiples activités sont proposées.

jeunes à partir de 18 heures.

La chorale

Paule Olivier vous invite au chant. Les répétitions ont lieu tous les jeudis, salle du Foyer rural.

Les quilles occitanes

Nicole Dedieu et Claude Tajan vous proposent initiation et

compétition à ce sport de loisirs où la convivialité est la règle de base, sans négliger pour autant le sérieux qu'il convient d'apporter à tous sports d'équipes.

La belote

Vous êtes invité(e)s par Pierre Milhorat et Claude Tournier

chaque semaine à la salle polyvalente pour participer au concours de belote.

Pour plus d'informations, nous vous attendons chaque mercredi, salle du foyer rural, de 17 h 30 à 19 h, rue de l'Église à Montesquieu-Volvestre.

ATELIER MÉCANIQUE

Les 24 heures de Conques/Orbiet et nos jeunes pilotes.

Depuis 20 ans, ont lieu dans l'Aude les « 24 heures Mob » organisées par Moto Liberté 11. L'atelier mécanique participe à cette manifestation depuis 9 ans et a présenté près de 80 jeunes pilotes ou commissaires de pistes montesquiens. L'enjeu est de tourner pendant 24 heures sur un circuit avec un engin 2 roues et en équipes. Montesquieu-Volvestre a engagé cette année deux équipages avec deux « mobs » 51 MBK 50 cc : Mob n° 38 : Lucas Manoudian (20 ans), Rodrigue Cachera (23 ans), Anthony Darolle (14 ans), Camille Favareille (14 ans) et Robin Vié (15 ans). Mob n° 39 : Meidi Belviso (15

ans), Amadéo Toms (14 ans) Clément Chetcuti (15 ans) et Matthieu Dichant (15 ans). L'objectif est simple : passer la ligne d'arrivée au bout de 24 heures ! Ils ont tous réussi et 820 tours après le départ, la mob n° 38 a franchi la ligne.

Un jeune « Espoir » de l'atelier

Lucas Manoudian a intégré à l'âge de 12 ans l'atelier mécanique. Aujourd'hui à 20 ans, Lucas est engagé dans le Challenge Midi-Pyrénées UFO-LEP. En 2009, il a été Champion Midi-Pyrénées en promo sport. Cette année, il est 2^e du championnat Pyrénées en Vitesse 50cc, en catégorie proto sport.



LA CLÉ DU VILLAGE

Grâce aux membres de l'association, actifs ou souhaitant en soutenir les idées, des projets variés et originaux se bousculent pour l'année 2010.

29 mai L'association « la clé du village » a reçu une centaine de convives dans la salle des fêtes pour un Dîner-Cabaret. Toutes nos félicitations à Jacqueline Papin, élue « Mami Montesquieu 2010 ».

29 août Les membres de l'association s'activent afin d'être prêts pour le défilé de chars lors de la cavalcade le dimanche 29 août.

à confirmer.

D'autres manifestations sont en préparation, elles seront annoncées par le biais du site Internet de la commune et par voie d'affichage.

Contact : La clé du village, 3, place de l'Hôtel-de-ville
Élisabeth : 05 61 90 36 08
Mireille : 05 61 90 20 02
Mail : lacledulovillage@orange

19 septembre : 2^e Patrimoine gourmand. Les métiers de bouche proposeront des assiettes à déguster. Les enfants découvriront des métiers culturels et manuels.

Un rallye découverte sera proposé aux visiteurs leur permettant d'élucider des énigmes au fil des rues du village.

Novembre (date à déterminer) Dégustation de châtaignes grillées et de vin nouveau, avec grillades et animations.

Décembre Goûter de Noël pour les enfants. Date et lieu



TÉLÉTHON 2009

Le 4 décembre 2009, le Téléthon, présidé par Marie-Cécile Bertolino, a voulu relever un défi, en associant Rieux-Volvestre et Montesquieu-Volvestre.

M. Pons Bernard et M. Caron Jourda, conseillers municipaux de la commune de Rieux, ont répondu positivement à cette demande. Une marche reliant nos deux villages par les coteaux fut mise en place, avec l'intervention de chanteurs, de bénévoles distribuant à boire et à manger aux marcheurs. Également, de nombreuses associations de Rieux, de Montesquieu et de Latour ont œuvré au bon déroulement de cette journée.

La participation à cette



randonnée des Maires de Latour, Rieux et Montesquieu fut plus qu'appréciée.

Grâce à vous tous, Montesquieu-Volvestre et Rieux-Volvestre ont rapporté au Téléthon un peu plus de 3400 €. Bien entendu cette somme ne provient pas d'une seule journée. En effet, il faut y inclure les dons, les tombolas,

les lotos, les rencontres sportives et les concours qui ont été mis en place par diverses associations.

Nous comptons donc sur votre participation au Téléthon prochain. Venez encore plus nombreux, pour aider les malades. Pensez à eux ! Rendez-vous le 1^{er} week-end de décembre 2010.

LES VOISINADES 2009

En septembre 2009, l'association Les Voisinades de Bonzoumet s'est à nouveau réunie autour d'un bon repas. Les voisins de ce quartier se sont échappés le temps d'une belle journée ensoleillée en Savoie (qui était le thème du repas).

Au menu, tartiflette préparée par Jean-Claude Fenoul, des

desserts tous aussi succulents les uns que les autres avaient été réalisés par les habitants de ce quartier.

Néanmoins, ce jour-là fut terriblement assombri par les obsèques de notre Ami Jean-Claude Gressier que nous tenions à saluer, car il ne manquait pas de venir chaque fois qu'il le pouvait.

Cette journée a malgré tout suivi son cours en alternant pétanque, jeux de carte, promenades, discussions, etc. Enfin, la soirée s'est achevée avec des grillades et tout le monde est parti avec encore une fois de très bons souvenirs en tête...



SOS BABY-SITTER

Voilà plus de 7 ans que cette association a vu le jour. Aujourd'hui, elle compte une dizaine de baby-sitters qui assurent la garde d'enfants âgés de 2 mois à 15 ans.

Une cotisation annuelle qui s'élève à 5 € est demandée à chaque nouvel adhérent.

Le tarif horaire est de 5 € par heure, pour un enfant et 6,50 € de l'heure de 2 à 3 enfants. Au-delà de ce nombre, l'association fait intervenir une seconde baby-sitter.

À partir du mois de septembre 2010, SOS Baby-Sitter compte s'étendre sur Carbonne.

Pour tout renseignement veuillez contacter

Marie-Cécile Bertolino
au 06 75 96 60 35
ou par courriel à :
flochaswa@wanadoo.fr

ATELIERS ET STAGES POTERIE

Un atelier d'initiation à la poterie avec un mode de cuisson « raku » s'est ouvert sur Montesquieu-Volvestre.

Pour tout renseignement, contactez :
Sandrine Sueres, céramiste
32, impasse de la Rouquette, 31310
Montesquieu-Volvestre
Tél. : 06 20 19 07 31

CLUB DE RUGBY

Avec 185 licenciés et près de 200 adhérents l'AS Montesquieu est un des acteurs majeurs de la vie sportive montesquivienne.

L'affluence le dimanche au stade Jean Castet, tout autant que les nombreux supporters qui se déplacent à l'extérieur sont une preuve de l'intérêt porté à ce sport. Depuis plusieurs années l'école de rugby, les cadets et les juniors sont accueillis les mercredis et samedis par des éducateurs formés et préparent l'avenir du club. Aussi pour la saison à venir de nombreux jeunes sont

attendus pour renforcer les effectifs.

Contact : asm31@live.fr

Résultats de cette fin de saison

- Les moins de 7 ans ont remporté le Challenge Cancel.
- Les moins de 13 ans ont échoué en finale dans leur catégorie.
- Les juniors du Val XV sont champions de France



Haie d'honneur à l'équipe fanion par les enfants de l'école de rugby et l'équipe réserve.

Philiponeau donnant à l'ASM son premier titre national : 27/15 contre l'U.S. Portet .

• Pour les seniors : Bon parcours pour l'équipe 1 qui arrive en quart de finale du Championnat des Pyrénées et en huitième de finale du Championnat de France Honneur.

L'équipe 1 a connu une défaite contre l'US ADEENNE : 14/32.
• L'équipe 2 « Espoir », est en demi-finale du Championnat des Pyrénées et s'est inclinée en huitième de finale du Championnat de France Honneur, face au FC Triais : 10/15.

VOLVESTRE BASKET CLUB

Créé en 1972, le Volvestre Basket Club compte à ce jour 70 licenciés en FFBB (Fédération française de basket-ball), nos équipes évoluent dans le championnat Haute-Garonne/Ariège.

L'école de Basket dirigée par Christiane Feneyrou et Ginette Audoubert comprend quatre équipes composées de minimes, cadettes et seniors encadrées par Alain Vidal, Christiane Feneyrou, Orso Berthocchini et Vincent Roze.

Les entraînements ont lieu le mercredi pour les plus jeunes, le mardi et le vendredi soir pour les seniors, les compétitions entre le vendredi soir et le dimanche après-midi. Volvestre Basket est ouvert à tous, filles et garçons dès l'âge de 8 ans. Le basket est un sport

d'équipe, chacun peut y trouver sa place. Une seule exigence, la persévérance dans l'effort et la solidarité. Ce n'est pas un loisir, ce n'est pas un hobby, c'est un engagement sportif en compétition, avec la volonté de gagner, dans le respect des règles du jeu et de l'adversaire.

Pour tout renseignement, adressez-vous à :

Marie-José Beret-Vidal :
05 61 90 42 49

Ours Jean Bertocchini :
05 61 90 43 00



VOLLEY-BALL LOISIR DE MONTESQUIEU-VOLVESTRE

Orange... ! C'est une révolution. C'est sous ces nouvelles couleurs que nos volleyeuses et volleyeurs montesquiviens portent dorénavant le flambeau de notre village ! Épatés par le parcours et les résultats sportifs de l'association, trois éminents sponsors montesquiviens ont souhaité épauler les compétiteurs. Grisée par cette marque de confiance, c'est encore dans le peloton de tête que notre équipe progresse cette année. À l'heure où nous écrivons ces lignes, c'est la qualification en finale de la coupe mixte Midi-Pyrénées FSGT, que nous allons jouer prochainement.

Mais la compétition n'est pas tout, et la pratique « loisir » de ce sport lu-

dique reste une priorité pour la détente de nos concitoyens. Chaque samedi après midi, c'est en toute convivialité que loin du stress quotidien nos adhérents renouent avec l'effort physique, épaulés et conseillés par les plus aguerris.

Franchissez le pas et venez les voir, participez, découvrez-les, adhérez, selon votre rythme et votre niveau.

Contactez le 05 61 87 04 32
ou le 05 61 87 18 37



> QUELQUES EFFORTS DE CHACUN POUR LE BIENFAIT DE TOUS....

Pour la préservation de notre qualité de vie au quotidien, il convient, une fois de plus, de rappeler quelques règles simples.

NUISANCES SONORES

Elles sont régies par l'arrêté préfectoral du 23 juillet 1996 : « Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectuées que :

- Les jours ouvrables de 8h 30 à 12h et 14h à 19h 30,
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h. »

RAMASSAGE DES ORDURES

Il est demandé de sortir les containers gris ou jaunes la veille des tournées de ramassage et d'éviter ainsi l'encombrement des trottoirs. Chacun est tenu de rentrer les containers le plus tôt possible, la responsabilité du détenteur étant engagée lors de tout incident.

DÉCHETS VERTS

La priorité est de les amener à la déchetterie. Des tournées de ramassage sont organisées le mardi, les particuliers qui en bénéficient sont priés de faciliter le travail de l'équipe technique et surtout de ne pas laisser de dépôts tout au long de la semaine.

Exercice des pompiers

Pour clôturer les sessions hebdomadaires de formation continue incendie, les sapeurs-pompiers ont participé à un exercice en conditions



réelles à la résidence Le Couloumé à Montesquieu-Volvestre.

L'exercice consistait à évacuer les personnes et éteindre un feu au sous-sol de la résidence avec propagation de fumées aux étages.

Remise de galons

Le vendredi 28 mai, en présence de Patrick Lemasle, député et d'Henri Déjean, maire, le Colonel Toufflet, directeur du Service départemental d'Incendie et de Secours 31, a remis leurs galons à plusieurs pompiers volontaires de Montesquieu-Volvestre. Ont été promus :

- Au grade de capitaine : Michel Portet, chef de centre
 - Au grade de sergent-chef : Jean-Claude Icard et Michel Sentenac
 - Au grade de caporal-chef : Stéphanie Rocher et Christian Janotto
- Toutes nos félicitations aux heureux récipiendaires.



Michel Portet recevant ses nouveaux galons.

Les conseillers agricoles du secteur du Volvestre et des Vallées

Le bureau des conseillers agricoles est transféré au 11, place Brindejonc (côté du Monument aux Morts). Les conseillers agricoles du conseil général informent les agriculteurs des évolutions techniques, économiques et réglementaires dans toutes les productions.

Ils les accompagnent dans leurs projets et les aident pour le montage des dossiers de subventions. Pour les joindre, appelez le 05 61 90 43 91.



Du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010**MARIAGES**

Agnès NICOLAS et Patrick PRATURLON, le 11 juillet 2009
 Frédérique VERGÉ et Stéphane BURKLER, le 1^{er} août 2009
 Marine REBOUT et Stéphane SERRA, le 8 août 2009
 Florence de FONDS MONTMAUR et Pierre-Arnaud DUCLOS, le 15 août 2009
 Émilie CASONATO et Pascal VUILSTEKE, le 22 août 2009
 Céline FAUVETTE et Éric BARTHÉLÉMI, le 29 août 2009
 Ghislaine FRANÇOIS et Guy CASIMIR, le 12 septembre 2009
 Léontine MENGUE NDONG et Georges EXPOSITO, le 21 novembre 2009
 Muriel FAUGÉ et Alain LAFFAILLE, le 22 mai 2010
 Séverine SAINTIGNAN et René DUPUY, le 22 mai 2010

NAISSANCES

Émile HEGGY--DE MEULENAERE, 29 juin 2009
 Camille BAUZA--DAO, 6 juillet 2009
 Jessica FARGUES, 27 juillet 2009
 Maiwen LE GALLIC, 15 août 2009
 Ethan GUILLON, 19 août 2009
 Loane PUERTAS, 3 septembre 2009
 Timothé BOUAFFIA, 22 septembre 2009
 Alicia LUCHMUN, 24 septembre 2009
 Yanis BROCCARD, 5 octobre 2009
 Enzo BONIFACE, 20 octobre 2009
 Yann RUIZ, 8 novembre 2009
 Ianis COTTE, 9 novembre 2009
 Théo BRAOS, 17 novembre 2009

Noa VERGÉ, 26 novembre 2009
 Paul FONTAINE, 8 décembre 2009
 Soane LACROIX, 11 décembre 2009
 Nicolas MARIS, 12 décembre 2009
 Clément BELGHERRES--MOURET, 16 décembre 2009
 Anthony BELGHERRES, 20 décembre 2009
 Myrtille LASSALLE, 4 janvier 2010
 Louane PONS, 30 janvier 2010
 Raphaël DEBAILLEUL, 7 février 2010
 Mélinda BRACKE, 9 février 2010
 Lucas TROUILLET, 9 février 2010
 Paul RUBIO, 23 mars 2010
 Mélynda BONNET, 3 avril 2010
 Gaëlle MANENQ, 16 avril 2010
 Batiste AUDOUIN CARAYOL, 2 mai 2010
 Aloïs LARRIESTE--SAZY, 5 mai 2010
 Ève BENAMARA, 7 mai 2010
 Émile TONNELIER, 18 mai 2010
 Ewan LAFRENEZ, 31 mai 2010
 Paolo KARL, 11 juin 2010

DÉCÈS

Adèle DOTTO née PELLIZZATO, le 22 juin 2009
 Robert MASSIP, le 28 juin 2009
 Georgette LAFFONT née POIRIER, le 21 juillet 2009
 Gino AMADIO, le 1^{er} août 2009
 Francine DEJEAN, le 5 août 2009
 Jacqueline SANGOUARD née DELABY, le 7 août 2009
 Alice DOUMENG née LOUGARRE, le 13 août 2009
 Roland RENAUD, le 21 août 2009
 Jacqueline JOBÉ née CONRAD, le 10 septembre 2009
 Claude AUVRAY, le 21 septembre 2009
 Jean-Claude GRESSIER, le 23 septembre 2009

Joseph NICODEME, le 4 octobre 2009
 Pierre TAJEAN, le 6 octobre 2009
 Cécile DESPIERRE née FABRE, le 10 octobre 2009
 Angèle VAIRA née CASTERAS, le 30 octobre 2009
 Jean-Claude GUERRIOT, le 12 novembre 2009
 Marie RIOT, le 17 novembre 2009
 Germaine DORIOT née OUSTRIC, le 21 novembre 2009
 Françoise LABESSOUILLE née MANDICOURT, le 3 décembre 2009
 Jean BAYLE, le 16 décembre 2009
 Bernard MORESCHI, le 17 décembre 2009
 Berthe DANÈS née RIVIÈRE, le 19 décembre 2009
 Graciosa PICAT née ESCUDERO, le 23 décembre 2009
 Jean GARCIA, le 30 décembre 2009
 Laure TAJEAN née BONIS, le 31 décembre 2009
 Adelino BON, le 8 janvier 2010
 Maria REULET née AURA-ROSELL, le 5 février 2010
 Angèle SOUQUE née PINCE, le 15 février 2010
 Mauricette PERRIN née PEUVREZ, le 2 mars 2010
 Jean-Marie HERNANDEZ, le 24 mars 2010
 Berthe VIGNEAU née MILHORAT, le 3 avril 2010
 Yves YGON, le 8 avril 2010
 Thérèse DECREUS née LUTTUN, le 14 avril 2010
 Jean VERGÉ, le 15 avril 2010
 François ROUSSEAU, le 30 mai 2010
 Yves CLANET, le 9 juin 2010
 Guy MASSAT, le 14 juin 2010
 Émile BENAIZET, le 22 juin 2010
 Aurore TROCCHARD née MARTIN, le 23 juin 2010

Hommage à Jean-Claude Gressier**Extrait du discours prononcé par Henri Déjean, Maire de Montesquieu-Volvestre**

C'est avec un cœur profondément attristé et une grande émotion que je voudrais adresser à Jean-Claude, notre ami, notre collègue, ces quelques mots d'adieu.

À Michou, à Cyril et Patou, à Fabrine et Stéphane, à Lauralie, à Jennifer à Aurore, à toute sa famille, je voudrais dire, au nom du Conseil Municipal, combien nous partageons l'immense peine qui est la leur.

Jean-Claude était un homme que l'on qualifie chez nous de « solide », dans ses convictions humanistes, son honnêteté, sa convivialité et sa générosité, son amitié et son travail.

Né le 4 février 1947 à Saint-Michel dans l'Aisne, il arrive dans le Volvestre en septembre 1973 à Montbrun-Bocage, puis, peu de temps après, emménage dans notre commune qu'il ne quittera plus.

Il entre à l'APAJH, l'institut du Plantaurel à Montesquieu le 24 janvier 1977 et reprend ses études à 30 ans pour devenir moniteur-éducateur en 1983, puis éducateur spécialisé en 1985.

Beaucoup pourraient en témoigner, il a mis tout son cœur et son savoir-faire au service des jeunes en difficulté.

Les adolescents lui ont souvent témoigné leur reconnaissance et ils ne se sont pas trompés.

Après 27 ans de maison, il prend sa retraite en 2004, mais il garde avec le Plantaurel, des liens étroits puisqu'il y représentera la Municipalité dans le cadre des comités de gestion.

À côté de cette carrière professionnelle, Jean-Claude a, dès son arrivée dans notre village, donné beaucoup de temps et d'énergie, en qualité de bénévole.

Dans la vie associative tout d'abord :

Après le football à Montbrun, il va participer, fonder, diriger plusieurs associations montesquiviennes. Membres du Judo-Club, à côté de ses



enfants, il en sera le trésorier adjoint durant plusieurs années. Lui, le footballeur, s'intéressera aussi au rugby à l'ASM pour encourager son fils. Passionné de mécanique, de campagne, de grand air, de grands espaces, il crée l'association 4 Roues pour 3 Vallées, une association pour les amateurs de 4x4 et de VTT et organise, avec ses copains, randonnées et raids. C'est lui qui sera à l'origine de la course de côte du Castéra, une compétition auto de niveau national de 1992 à 1995.

Dans les années quatre-vingt-dix, Jean-Claude intégrera le Comité des Fêtes de Montesquieu, d'abord en qualité de trésorier, puis en qualité de

président en 2004, présidence qu'il assurera avec un grand talent jusqu'en 2008.

Comme si cela ne suffisait pas à démontrer l'investissement total de Jean-Claude dans sa commune, il entre au Conseil Municipal en 1989, sans interruption jusqu'à ce quatrième mandat entamé en 2008.

Durant ces vingt années, son activité, sa présence, sa participation aux débats, ses interventions judicieuses ont été de tout premier ordre.

Membre de plusieurs commissions, il assumera aussi plusieurs délégations dans les syndicats intercommunaux notamment au syndicat d'aménagement hydraulique de l'Arize dont il fut un des membres fondateurs, ou dans des syndicats départementaux comme pour le syndicat de transport des personnes âgées.

Il sera aussi un délégué très actif au CCAS de Montesquieu-Volvestre et à la gestion de la résidence du Couloumé.

Jean-Claude, nous sommes tous auprès de toi, autour de toi, nous sommes tous dans la peine et le chagrin, toi qui aimais tant à réunir les tiens pour la fête et le bonheur d'être ensemble. Mais ne nous en veux pas, nous allons nous ressaisir, comme tu l'aurais souhaité.

Alors, avec tes amis, avec ta famille, aux côtés de Michou, nous allons te dire adieu, nous allons te remercier pour tout ce que tu as fait pour nous tous. Mais, vraiment, tu vas nous manquer.

MAIRIE 05 61 98 43 43

En semaine de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Le samedi de 9h à 12h

POLICE MUNICIPALE

06 07 27 40 52

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

05 61 98 43 46. En Mairie, 1^{er} étage

MÉDIATHÈQUE

Mardi de 9h à 12h et de 17h à 19h
Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Jeudi de 14h à 17h. Samedi de 9h à 12h

CIAS – SIVOM

Rue du Collège. Service d'Aide à Domicile, 05 61 97 08 98

OFFICE DU TOURISME

05 61 90 19 55. Mardi et mercredi, de 9h à 12h ; jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

MAISON DE L'INFORMATION ET DE L'EMPLOI

05 61 97 55 96. 11, rue des Olières

RÉGIE MUNICIPALE D'ÉLECTRICITÉ ET SERVICE ASSAINISSEMENT

05 61 90 42 53

LA POSTE 05 61 98 02 35**DÉCHETTERIE**

05 61 90 69 08. Du Mardi au Samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

SERVICE AGRICOLE DU CONSEIL GÉNÉRAL 05 61 90 43 91**RÉSIDENCE « LE COULOUMÉ »**

05 61 90 47 09

PÔLE ROUTIER 05 61 90 40 05**SYNDICAT DES EAUX DU VOLVESTRE**

05 61 90 18 06

ÉCOLE MATERNELLE A.-MASSAT

05 61 90 49 09

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

05 61 90 48 62

ÉCOLE ANNEXE 05 61 98 29 68**COLLÈGE STELLA BLANDY**

05 61 98 48 00

RESTAURANT SCOLAIRE

05 61 90 62 83

APAJH INSTITUT « LE PLANTAUREL »

05 61 98 45 70

CRÈCHE L'ÎLE O DOUDOUS

05 61 90 06 90

CENTRE DE LOISIRS

Bureau 05 61 90 05 88

« Les Marmottes » 05 61 90 66 21
CLSH École Maternelle. 05 61 97 17 12

CENTRE D'ANIMATION JEUNES

05 61 90 66 29

BASE DE LOISIRS « LAS PLAGNES »

05 61 90 11 92

PISCINE MUNICIPALE

05 61 90 42 59

CENTRE MÉDICO-SOCIAL

05 61 90 41 33

– Ass. sociales : le mardi de 9h à 11h 30

– Assistante sociale MSA, 1^{er}, 3^e et 5^e mardis de chaque mois de 9h à 11h

– Assistante Sociale RMI sur rdv
Médecin PMI : 4^e jeudi du mois de 13h30 à 16h30

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VOLVESTRE 05 61 90 80 70**TRÉSOR PUBLIC**

31390 CARBONNE. 05 61 87 84 99

U.T.S. (Unité Territoriale Sud)

05 61 97 80 30

PERMANENCES EN MAIRIE

Caisse d'Allocations Familiales
sur rdv 05 61 77 44 06

Conciliateur (Assistance juridique)
Mardi de 10h à 12h

Tremplin Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Trésor public Mardi de 8h30 à 10h

LES ÉLUS SONT À VOTRE ÉCOUTE, SUR RENDEZ-VOUS

Henri DÉJEAN

Maire

Jean-Pierre BOIX

1^{er} Adjoint – Délégué à l'Urbanisme

Dominique FAUCHEUX

2^e adjoint – Déléguée à l'Enfance Jeunesse

Pierre CRABÉ

3^e adjoint – Délégué aux affaires sociales

Claude BOUVIER

4^e adjoint – Délégué aux travaux et Cadre de vie

Muriel TLEMÇANI

5^e adjoint – Déléguée aux finances

Magali ALEK

Conseillère Municipale

Mireille BAGGIO

Conseillère Municipale

René BERTHOZ

Conseiller Municipal
Délégué aux réseaux

Thierry BERTOLINO

Conseiller Municipal
Délégué à la vie associative

Jeannine LEGROS

Conseillère municipale

Patrick LEMASLE

Conseiller municipal

Claire MEDALE-GIAMARCHI

Conseillère municipale

Michel PORTET

Conseiller municipal

René ROUGALLE

Conseiller municipal
Délégué voirie communale

Bernard ROUGER

Conseiller municipal, Délégué à l'environnement et au tourisme

Alain SENTENAC

Conseiller municipal

Céline TRILLOU

Conseillère municipale

LES URGENCES

Pompiers 18

Gendarmerie 17

SAMU 15

Centre anti-poisons 05 61 49 33 33

Cabinet médical Combes-Mailhol 05 61 90 41 26

Dr Bonel 05 61 90 43 37

Pharmacie 05 61 90 40 04

FÊTE DE QUARTIER CAPITANY

SAMEDI 3 JUILLET

20 h 30 REPAS : DAUBE .
23 h SOIRÉE DANSANTE
animée par Illusion.

DIMANCHE 4 JUILLET

**14 h 30 CHALLENGE ANDRÉ
LAFFAILLE .**
Concours de pétanque en doublettes.
**19 h REMISE DES
RÉCOMPENSES .**



PROGRAMME D'ÉTÉ D'ARGAIN

JEUDI 15 JUILLET

22 h SOIRÉE JEUN'S .
Bal avec Hors Service.

VENDREDI 16 JUILLET

19 h SOIRÉE TAPAS .
22 h BAL avec le podium Urgence.

SAMEDI 17 JUILLET

15 h CONCOURS DE PÉTANQUE
en doublettes (4 parties).
20 h 30 CASSOULET préparé par
François Arlet, animé par la banda Los
Girolitos.
Réservations au 05 61 98 14 39. Amenez
vos couverts.
22 h 30 BAL avec Couserans musique.

DIMANCHE 18 JUILLET

**11 h MESSE ET DÉPÔT
DE GERBE AU MONUMENT
AUX MORTS .**
**12 h VIN D'HONNEUR OFFERT
PAR LE COMITÉ DES FÊTES .**
**12 h 30 SPECTACLE DE DANSE
ORIENTALE** avec le groupe
Les starlettes.

QUELQUES DATES À RETENIR

Jeudi 8 juillet

31 NOTES D'ÉTÉ

21 h Sous la halle, avec le groupe
Matouba

Jeudi 22 juillet

À partir de 19 h 30

Soirée moules-frites au Ramier

DU 20 AU 22 AOÛT

FESTIVAL DU FILM BRITANNIQUE

DU 26 AU 30 AOÛT

GRANDE FÊTE DE LA SAINT-VICTOR

Jeudi 26 août

20 h 30 Concours de belote

22 h Bal avec Psilozic

Vendredi 27 août

15 h Challenge Halle Back

21 h 30 Retraite aux flambeaux

22 h Bal avec le groupe Houston

Samedi 28 août

8 h 30 Concours de pêche

14 h 30 Concours de pétanque amical
en doublettes, en quatre parties
(lots en nature)

20 h Grand cassoulet

22 h Bal avec le grand orchestre
Cocktail de nuit

Dimanche 29 août

11 h Messe avec la participation
de l'Harmonie Sainte-Cécile

12 h Dépôt de gerbe au monument
aux morts

16 h Cavalcade

21 h 45 Feu d'artifice

22 h 30 Bal avec l'orchestre Abys

Lundi 30 août

14 h Concours de pétanque

21 h 30 Bal avec Fantasia Trumeau

SAMEDI 4 SEPTEMBRE

FÊTE DE QUARTIER DE LA GARIÈRE

14 h Concours amical de pétanque
(en doublette formée)

20 h Paella

22 h Bal avec le podium La Nuit des
stars

**ENEZ NOMBREUX, LE MEILLEUR
ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ !**